



Chers amis,

Alors que nous fêtons la solennité de la Toussaint, que la liturgie oriente nos regards vers cette multitude des saints qui vivent auprès de Dieu, voilà que nous rentrons dans un 2^{ème} confinement qui nous est imposé par l'accélération de la propagation du coronavirus.

Il va nous falloir tenir bon, voilà pourquoi nous reprenons les liens par la voie électronique.

Lors du premier confinement, vous aviez souhaité être tenus au courant de la vie de la paroisse qui continue malgré le confinement. Je reprends bien volontiers ce moyen pour maintenir ce lien.

Cette photo prise, il y a quelques jours dans l'église saint-Exupère illustre bien cette fête de Toussaint : par les saints, la lumière divine éclaire notre monde car comme disait le curé d'Ars, « là où

les saints passent, Dieu passe avec eux ». Commencer le confinement par la fête de Toussaint est une invitation à le vivre comme des saints, unis à Dieu. L'évangile du jour est le texte des béatitudes, je me permets d'en rajouter une : « heureux ceux qui sont confinés, car ils ont le temps de chercher Dieu ! »

P. Philippe PARANT

VIVRE LA TOUSSAINT ET LA PRIERE POUR LES MORTS

Les messes de samedi, dimanche et lundi sont maintenues.

Samedi 30 octobre : messe de la Toussaint à 18h à Notre-Dame de Lourdes

Dimanche 1^{er} novembre : messe de la Toussaint à 11h à saint-Exupère

Lundi 2 Novembre : messe pour la commémoration des fidèles défunts à 19h à saint Exupère

J'avais annoncé la présence de Mgr LE GALL à la messe de 11h pour la Toussaint. Il a dû reporter sa venue, avant même l'annonce du confinement. Jeudi 22 Octobre il a été nommé administrateur de l'archidiocèse d'Auch, en attendant la prise de possession de l'évêque en titre, Mgr Bertrand LACOMBE le 22 Novembre. Il devait donc être présent à la cathédrale d'Auch ce dimanche. Il m'a téléphoné pour me dire combien il était désolé de ne pas être présent parmi nous.

CE QUI EST PERMIS

Les lieux de culte restent ouverts.

Le décret du 29 Octobre 2020 prescrivant les mesures générales pendant ce temps de confinement stipule à l'article 47 qui concerne les cultes :

I. - Les établissements de culte, relevant de la catégorie V, sont autorisés à rester ouverts. Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit à l'exception des cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes.

II. - Toute personne de onze ans ou plus qui accède ou demeure dans ces établissements porte un masque de protection.

L'obligation du port du masque ne fait pas obstacle à ce que celui-ci soit momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent.

III. - Le gestionnaire du lieu de culte s'assure à tout moment, et en particulier lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice, du respect des dispositions mentionnées au présent article.

IV. - Le préfet de département peut, après mise en demeure restée sans suite, interdire l'accueil du public dans les établissements de culte si les conditions de leur organisation ainsi que les contrôles mis en place ne sont pas de nature à garantir le respect des dispositions mentionnées au présent article.

Et l'article n°56 :

« Les dispositions de l'article 47 entrent en vigueur à compter du 3 novembre 2020 »

En conséquence :

- Aucune messe publique ne peut avoir lieu, à partir du 3 Novembre. Je célébrerai les messes aux horaires habituels. Vous pouvez me transmettre vos intentions de prière, que je porterai pendant les messes. Vous pouvez également transmettre des intentions de messes.
- L'église saint Exupère restera ouverte après la messe du matin, de 8h30 à 19h30.

- les funérailles peuvent être célébrées dans la limite de 30 personnes.
- Nous allons mettre en œuvre des moyens de vivre la foi et de se rattacher à la paroisse : nous vous transmettrons les différentes initiatives lors des prochaines newsletters confinées.

LE SENS DE LA FÊTE

La fête de la Toussaint tourne nos regards vers ceux qui vivent déjà de la vie bienheureuse avec Dieu : des saints les plus illustres aux plus humbles ; saints canonisés vénérés par toute la terre, saints de tous les temps, mais aussi tous les saints inconnus des hommes mais connus de Dieu, saints de nos familles qui ont déjà rejoint le ciel : « Nous célébrons dans une même fête la sainteté de tous les élus » (prière d'ouverture de la messe de Toussaint).

Peut-être que les plus grands saints du paradis nous sont inconnus : la sainteté cachée n'est-elle pas la plus grande ? Si Thérèse de Lisieux n'avait pas écrit ses manuscrits autobiographiques, elle serait restée inconnue des hommes, et tout le monde l'aurait oubliée ; mais sa sainteté n'en serait pas moins grande. Cette fête de Toussaint oriente donc nos regards vers la vie bienheureuse, vers tous ceux qui partagent déjà la communion trinitaire, dans laquelle nous espérons nous retrouver. Cette vie éternelle nous attire et par cette fête de Toussaint, un avant-goût de cette vie bienheureuse nous est donné.

Lorsqu'une personne qui nous est chère vient à décéder, nous la confions à la miséricorde de Dieu dans l'espérance de la vie éternelle. Mais nous ne pouvons être sûrs qu'elle soit sauvée immédiatement et qu'elle partage déjà la vie bienheureuse de Dieu, car la possibilité du purgatoire et de l'enfer demeure.

C'est pourquoi, la fête de Toussaint s'est naturellement accompagnée de la prière à l'attention des fidèles défunts. Depuis le Moyen-Âge, cette prière suit immédiatement la fête de Toussaint par la commémoration du 2 Novembre. Après nous être réjoui, avec tous les saints du ciel, nous prions pour hâter le moment où ceux qui ne partagent pas encore cette vie bienheureuse puissent enfin en vivre pleinement et rejoignent cette multitude des saints.

Cette incertitude qui est la nôtre nous pousse tantôt à nous réjouir pour tous les saints, tantôt à prier ardemment pour ceux qui ne le sont pas encore. L'un et l'autre vont ensemble, dans la confiance en Dieu.

P. Philippe PARANT

PETIT JEU

Ce temps de confinement est l'occasion pour la paroisse de lancer un nouveau site internet.

Il n'est pas encore référencé, mais consultable.

Bravo à ceux qui le trouveront !

(Réponse sur la feuille de messe de la Toussaint)

UN PEU D'HUMOUR



ET LA QUÊTE ?

La vie de la paroisse continue, pour soutenir la vie de la paroisse durant ce temps de confinement, vous pouvez participer à la quête en ligne :

<https://don.diocese-toulouse.org/quete/>

Bien préciser la paroisse : Toulouse – saint-Exupère

CONTACT

N'hésitez pas à consulter la page Facebook de la paroisse :

<https://www.facebook.com/paroissesaintexupere>

un seul contact, le mail de la paroisse :

paroissesaintexupere@gmail.com

Vous pouvez également me transmettre les adresses des personnes souhaitant rester en lien avec la paroisse, pendant ce temps de confinement. Si vous ne souhaitez plus recevoir les messages de la paroisse, merci de me le signaler bien simplement par retour de mail.